

En direct du CSE de février

Focus sur les risques :

I - Le coût du risque financier : kesako ?

Le coût du risque (CDR) s'élève à 58,7M€ au 31/12/25.

➤ L'IMPACT D'UNE DEGRADATION DE NOTE SUR LE MONTANT DES PROVISIONS

Elles représentent 400 millions d'euros répartis en 3 familles :

- Segment 1 = PROVISIONS SUR ENCOURS SAINS : calculatoires et validées par BPCE
 - les contrats de moins de 4 mois
 - avec une note d'octroi stable
 - impayés + dépassement < 30 j
 - sur la base des pertes attendues sous 1 an
- Segment 2 = PROVISIONS SUR ENCOURS SAINS : validées par BPCE
 - les contrats ayant eu une dégradation de la note d'octroi de 1 à 2 points à date
 - les contrats notés 9 ou 10
 - impayés > 30 jours
 - contrats en WATCH LIST SAINE
 - forbearance: restructuration de crédits
 - impayés ou dépassement de 30 à 90 J
 - sur la base de la perte attendue à maturité du crédit
- Segment 3 = PROVISIONS AVEREES :
 - les contrats notés DX, CX, RX en défaut
 - impayés ou dépassement > à 90 J
 - provisions sur la base de prévisions statistiques ou à dire d'expert

➤ L'IMPACT DE LA DEGRADATION DE NOTE SUR LE RATIO DE SOLVABILITE :

- La formule de calcul du ratio de solvabilité :

Elle sert à estimer le risque pour déterminer le niveau minimum réglementaire qu'une banque doit conserver pour faire face à des pertes imprévues.

C'est le rapport entre les fonds propres prudentiels et l'actif pondéré des risques appelé RWA. Ce rapport doit se situer réglementairement autour de 13%. L'entreprise se situe à 24% ce qui est très prudent.

- Exemple de montants à provisionner pour une exposition de crédit de 765 K€ :

- Pour un crédit noté 4 à l'octroi et qui reste noté 4 au bout d'1 an = 4K€ de provisions
- Pour un crédit noté 4 à l'octoi et 8 au bout d'un an = 192 K€ de provisions.

- Pour conclure :

Une dégradation de la qualité du portefeuille entraine une hausse de l'exposition au risque.

II – Les autres risques prioritaires :

➤ Risques LAFBT : vigiliants

En cas de doutes sur une opération, le conseiller doit le remonter pour contrôle. S'il est avéré, la DRCCP fera une déclaration de soupçon à Tracfin. S'il ne l'est pas, il n'y a pas de suite.

➤ RISQUES CYBER :

En cas d'attaque, les premières parades doivent consister à débrancher l'ordinateur et à couper la WIFI.

➤ QUALITE DES DONNEES :

C'est un point très important pour l'ACPR.

➤ CONNAISSANCE CLIENTS ET PROTECTION DE LA CLIENTELE

Provisions comptables sont constituées en cas d'amendes.

➤ RISQUE FRAUDE EXTERNE

Il représente 1,3 milliards pour le groupe. Les plus grosses fraudes proviennent des retraits SMS frauduleux et des fraudes aux placements.

Egalité pro en CEBPL

L'index égalité Pro se compose de 5 critères :

- Mesure des écarts salariaux F/H : 39 points/40.
- Taux d'augmentations individuelles F/H : 20 points/20.
- Taux de promotions F/H : 15 points/15 .
- Révisions salariales au retour de congès maternité : 15 points/15
- Représentation H/F dans les 10 plus hautes rémunérations : 10 points/10.

Un index d'égalité Pro total de 99/100 ne signifie pas que l'entreprise est irréprochable en matière d'écart de salaire ! Cela signifie seulement que la CEBPL respecte globalement les critères fixés par la loi !

En effet, l'index mesure plusieurs indicateurs, pas les cas individuels. Il est donc possible dans certains cas précis de subir des écarts salariaux !

Si vous pensez être discriminé, rapprochez vous de vos élus Sud Solidaires BPCE.

Votes

I - Projets :

Renforcement IARD PRO : 21 votes favorables (unanimité).

Projet d'évolution de l'organisation de la direction satisfaction clients : 13 favorables + 5 abstentions (dont SUD)

II- Travaux :

Mulsanne : 21 votes favorables (unanimité)

Vannes République : 21 votes favorables (unanimité)

NEWSLETTER



Contact

SUD-Solidaires Groupe BPCE
Section Bretagne Pays de Loire
319, route de Vannes
44 800 Saint Herblain
Tél. 07 67 32 13 17
sudcebpl@sudbpce.com

Vos représentants SUD-Solidaires

E. LANGLADE, K. LE DIOURON,
M-H. LUY, L. JUMEZ,
F. CLOIREC, F. MOREAU,
H. TESSIER, A. FARCY

ADHÉSION

